



Communiqué de presse

Prévention du suicide : santhea appelle à un changement de cap dans les politiques publiques

À la veille de la Journée francophone de prévention du suicide (5 février), santhea, fédération des institutions de soins en Wallonie, appelle les autorités à faire de la prévention du suicide une priorité structurelle de santé publique et de société.

Les dernières données consolidées disponibles montrent que le suicide reste une cause majeure de mortalité en Belgique, avec **plus de 1.700 décès par an**, un chiffre nettement supérieur à celui des accidents de la route. Il demeure par ailleurs **l'une des principales causes de décès chez les jeunes**, révélant une détérioration préoccupante de la santé mentale et une vulnérabilité croissante de certains publics.

Si une diminution progressive des taux de suicide est observée sur le long terme, celle-ci reste **trop lente et insuffisante** pour répondre à l'ampleur du phénomène. L'Organisation Mondiale de la Santé rappelle que, au rythme actuel, les États n'atteindront pas l'objectif de **réduction d'un tiers des suicides d'ici 2030**.

Des constats de terrain préoccupants

Sur le terrain wallon, les institutions de soins constatent quotidiennement les limites des dispositifs existants. Les ruptures de prise en charge des soins dans la cité après une tentative de suicide restent fréquentes, en particulier dès la sortie d'un passage de l'hôpital. Ces discontinuités augmentent le risque de récidive, notamment chez les jeunes, et mettent les professionnels en grande difficulté.

Pour santhea, ces constats traduisent un manque de cohérence globale : la prévention du suicide reste trop souvent traitée comme un enjeu sectoriel, alors qu'elle concerne l'ensemble des politiques publiques.

Ce que demande santhea

À la veille de cette journée de sensibilisation, santhea appelle les autorités compétentes à poser des choix clairs, structurants et durables, et notamment à :

- **Reconnaitre la prévention du suicide comme une priorité publique majeure**, au même niveau que la sécurité routière, tant en matière d'investissements que de pilotage politique
- **Intégrer la prévention du suicide dans l'ensemble des politiques publiques**, au-delà du seul champ de la santé : action sociale, aide à la jeunesse, enseignement, aménagement du territoire, politiques numériques
- **Renforcer la continuité des soins après une tentative de suicide**, en garantissant un relais effectif entre l'hôpital, la première ligne et les dispositifs spécialisés

- **Déployer une première ligne psychologique renforcée au sein des services d'urgences**, et soutenir le développement d'équipes mobiles de crise de santé mentale au départ des hôpitaux généraux
- **Réformer et renforcer le fonctionnement des réseaux de santé mentale**, en priorisant l'action des équipes mobiles de crise et de suivi à long terme en aval des situations aiguës
- **Intégrer pleinement la prévention du suicide dans les soins intégrés et les territoires de première ligne (OLS) en Wallonie**, avec une coordination effective entre acteurs
- **Rendre obligatoire la sécurisation des lieux identifiés comme “hot spots” de passages à l'acte**, sur base des expertises existantes
- **Déployer des programmes ambitieux de prévention et de déstigmatisation communautaire**, en particulier à destination des jeunes et des publics vulnérables
- **Anticiper les nouveaux risques liés aux usages numériques et à l'intelligence artificielle**, en intégrant la prévention du suicide dans les cadres réglementaires émergents, en partenariat avec les opérateurs reconnus.

« Le suicide n'est ni une fatalité ni un sujet marginal. C'est un enjeu majeur de santé publique et de société, qui exige des décisions politiques claires, une vision à long terme et des investissements à la hauteur de son impact humain », Yves Smeets, Directeur général de santhea.

Santhea réaffirme son engagement aux côtés des institutions de soins et des professionnels de terrain, et appelle à une mobilisation collective pour faire de la prévention du suicide une priorité durable, cohérente et efficace.

À propos de santhea

santhea est la fédération patronale des établissements et services de soins du secteur public ainsi que du secteur privé non confessionnel et non commercial. santhea représente notamment les hôpitaux (plus de 50 % des lits hospitaliers wallons), les maisons de repos et de soins, les services de santé mentale, les centres de rééducation, les services à domicile, les laboratoires, ainsi que d'autres acteurs du secteur médico-social.

Grâce à sa représentativité et à son expertise, santhea est un interlocuteur de référence auprès des autorités et des décideurs politiques. Sa mission est de défendre les intérêts de ses membres, de promouvoir un système de soins accessible et durable, et de contribuer activement aux réformes qui façonnent l'avenir du secteur.

Plus d'informations ?

Sophie Paczkowski

0477/13 90 36

sophie.paczkowski@santhea.be